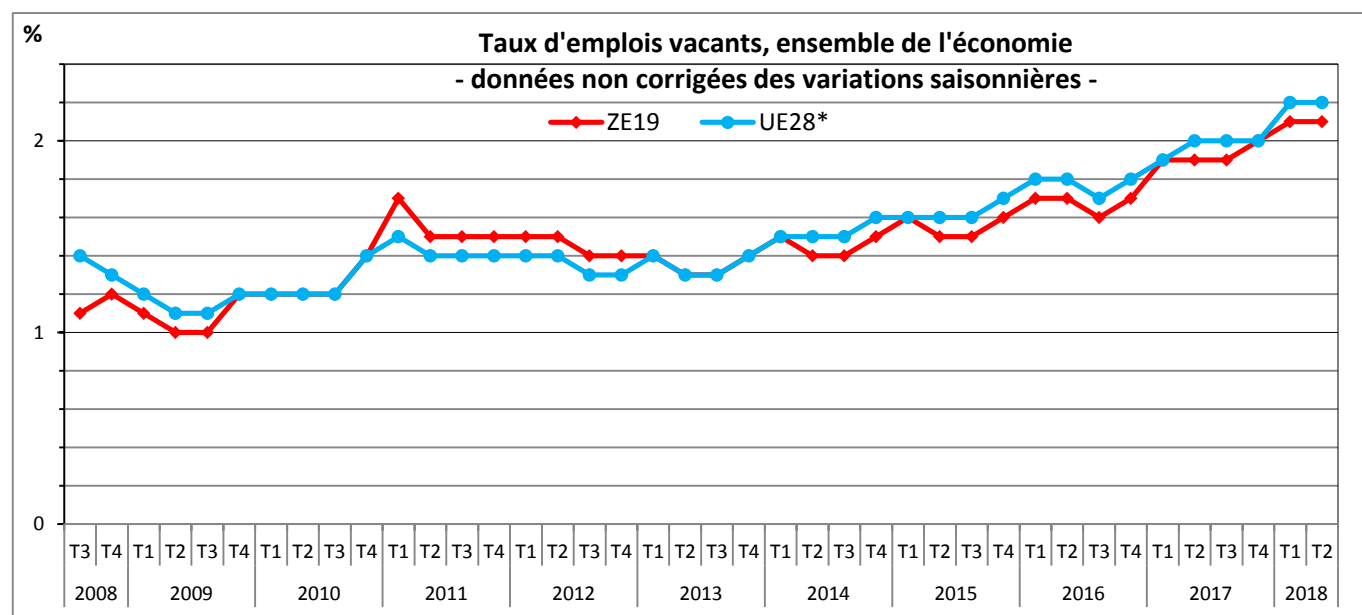


146/2018 - 17 septembre 2018

Deuxième trimestre 2018

Le taux d'emplois vacants à 2,1% dans la zone euro À 2,2% dans l'UE28

Le taux d'emplois vacants s'est établi à 2,1% dans la **zone euro** (ZE19) au deuxième trimestre 2018, stable par rapport au trimestre précédent et en hausse par rapport au taux de 1,9% relevé au deuxième trimestre 2017, selon les chiffres publiés par **Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne**. Le taux d'emplois vacants dans l'**UE28** s'est quant à lui établi à 2,2% au deuxième trimestre 2018, stable par rapport au trimestre précédent et en hausse par rapport au taux de 2,0% enregistré au deuxième trimestre 2017.



* Données UE27 jusqu'au 4^{ème} trimestre 2009 inclus, données UE28 à compter du 1^{er} trimestre 2010.

Dans la **zone euro**, le taux d'emplois vacants au deuxième trimestre 2018 s'est établi à 1,9% dans le secteur de l'industrie et de la construction et à 2,4% dans celui des services. Dans l'**UE28**, le taux était de 2,1% dans le secteur de l'industrie et de la construction et de 2,5% dans celui des services.

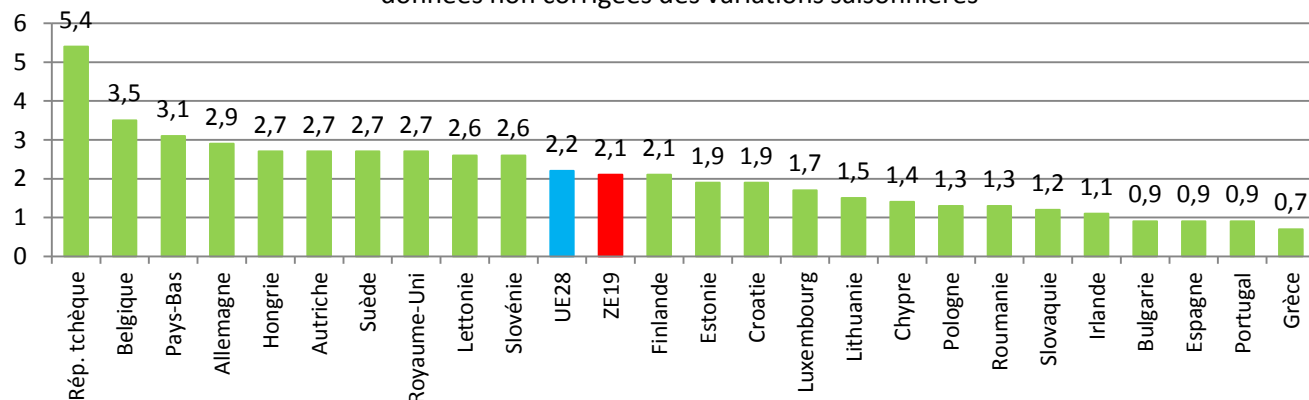
États membres

Parmi les États membres pour lesquels des données comparables sont disponibles (voir notes pays), les taux d'emplois vacants les plus élevés au deuxième trimestre 2018 ont été enregistrés en **République tchèque** (5,4%), en **Belgique** (3,5%), aux **Pays-Bas** (3,1%) et en **Allemagne** (2,9%). À l'inverse, les taux les plus faibles ont été observés en **Grèce** (0,7%) ainsi qu'en **Bulgarie**, en **Espagne** et au **Portugal** (0,9% chacun).

Par rapport au même trimestre de l'année précédente, le taux d'emplois vacants a augmenté au deuxième trimestre 2018 dans vingt États membres, est resté stable au **Danemark**, en **Irlande**, en **Grèce**, en **Lituanie**, à **Malte**, au **Portugal** et en **Roumanie** et a diminué en **Estonie** (-0,3 point de pourcentage – pp). Les plus fortes hausses ont été observées en **République tchèque** (+1,8 pp), en **Lettonie** (+0,8 pp), à **Chypre** (+0,6 pp) ainsi qu'en **Hongrie**, aux **Pays-Bas** et en **Finlande** (+0,5 pp chacun).

Taux d'emplois vacants, ensemble de l'économie, deuxième trimestre 2018

- données non corrigées des variations saisonnières -



Danemark, France, Italie et Malte: données non présentées car pas totalement comparables.

Informations géographiques

La **zone euro** (ZE19) comprend la Belgique, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, l'Italie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal, la Slovénie, la Slovaquie et la Finlande.

L'**Union européenne** (UE28) comprend la Belgique, la Bulgarie, la République tchèque, le Danemark, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, la Croatie, l'Italie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, la Hongrie, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovénie, la Slovaquie, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni.

Méthodes et définitions

Le **taux d'emplois vacants** (TEV) mesure la proportion de l'ensemble des emplois qui sont vacants. Il est exprimé en pourcentage:

$TEV = (\text{nombre d'emplois vacants}) / (\text{nombre d'emplois occupés} + \text{nombre d'emplois vacants})$.

Un **emploi vacant** est un poste rémunéré nouvellement créé, non pourvu, ou qui deviendra vacant sous peu, pour le pourvoi duquel l'employeur entreprend activement de chercher, en dehors de l'entreprise concernée, un candidat apte ; est prêt à entreprendre des démarches supplémentaires; et a l'intention de le pourvoir immédiatement ou dans un court délai. Selon cette définition, un emploi vacant doit être ouvert aux candidats externes à l'entreprise. Cependant, cela n'ôte pas à l'employeur la possibilité de recruter un candidat en interne pour ce poste. En revanche, un poste vacant ouvert uniquement aux candidats internes à l'entreprise ne doit pas être considéré comme un emploi vacant. Un poste occupé est un emploi rémunéré au sein d'une organisation auquel un salarié a été affecté.

Le taux d'emplois vacants couvre les sections B à S de la NACE Rév. 2. Par souci de simplification, ces agrégats sont désignés comme «**l'ensemble de l'économie**», bien qu'en soient exclus l'agriculture, les activités des ménages en tant qu'employeurs ainsi que celles des organisations extraterritoriales. Les sections B à S de la NACE Rév. 2 comprennent les secteurs de l'industrie (sections B à E), de la construction (F) et des services (G à N), ainsi que les services (principalement) non-marchands (O à S).

Le taux d'emplois vacants pour les agrégats UE et zone euro sont basés sur les données des États membres, y compris des estimations lorsque les valeurs des périodes récentes ne sont pas encore disponibles. Si les données nationales ne sont disponibles que pour une partie de la population - excluant par exemple des petites entreprises ou certaines activités économiques, cette sous-population est néanmoins utilisée dans le calcul du taux d'emplois vacants des agrégats UE et zone euro.

Notes pays:

Danemark, France, Italie et Malte: les données ne sont pas totalement comparables. En France et en Italie, seules les entités marchandes de 10 employés ou plus sont interrogées. De plus, s'agissant des secteurs de l'administration publique, de l'enseignement et de la santé humaine (sections O, P et Q de la NACE Rév. 2), les institutions publiques ne sont pas couvertes. À Malte, seules les entités de 10 employés ou plus sont couvertes. Au Danemark, seules les entités de l'économie marchande (sections B à N de la NACE Rév 2) sont traitées.

Révisions et calendrier

Par rapport aux taux publiés dans le communiqué de presse [99/2018](#) du 18 juin 2018, le taux d'emplois vacants du premier trimestre 2018 reste inchangé tant dans la zone euro que dans l'UE28.

Plus d'informations

Section du site web d'Eurostat dédiée aux statistiques sur les vacances d'emploi

[Base de données](#) d'Eurostat sur les emplois vacants

[Article Statistics Explained](#) d'Eurostat relatif aux statistiques sur les vacances d'emploi

[Calendrier de diffusion](#) des €-indicateurs d'Eurostat

Publié par: **Service de presse d'Eurostat**

Baiba GRANDOVSKA

Tél: +352-4301-33 444

eurostat-pressoffice@ec.europa.eu

Production des données:

Piotr RONKOWSKI

Tél: +352-4301-36 294

piotr.ronkowski@ec.europa.eu

[EurostatStatistics](#)

ec.europa.eu/eurostat/

[@EU_Eurostat](#)

Demands média: Eurostat media support / Tél: +352-4301-33 408 / eurostat-mediasupport@ec.europa.eu

Taux d'emplois vacants dans l'ensemble de l'économie (en %)

- données non corrigées des variations saisonnières -

	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018
ZE19	1,9	1,9	2,0	2,1	2,1
UE28	2,0	2,0	2,0	2,2	2,2
Belgique	3,3	3,6	3,4	3,5	3,5
Bulgarie	0,8	0,8	0,8	1,0	0,9
Rép. tchèque	3,6	4,1	4,4	4,8	5,4
Allemagne	2,7	2,7	2,8	2,9	2,9
Estonie	2,2	2,3	1,9	1,8	1,9
Irlande	1,1	1,1	1,0	1,0	1,1
Grèce	0,7	0,5	0,1	0,7	0,7
Espagne	0,8	0,8	0,7	0,9	0,9
Croatie	1,8	1,4	1,5	2,1	1,9
Chypre	0,8	1,4	1,0	1,2	1,4
Lettonie	1,8	1,9	1,9	2,5	2,6
Lituanie	1,5	1,6	1,5	1,6	1,5
Luxembourg	1,5	1,6	1,4	1,5	1,7
Hongrie	2,2	2,4	2,4	2,5	2,7
Pays-Bas	2,6	2,5	2,6	2,8	3,1
Autriche	2,6	2,6	2,3	2,8	2,7
Pologne	1,0	1,1	1,0	1,2	1,3
Portugal	0,9	0,9	0,8	0,9	0,9
Roumanie	1,3	1,2	1,1	1,2	1,3
Slovénie	2,3	2,3	2,0	2,6	2,6
Slovaquie	1,0	1,1	1,2	1,2	1,2
Finlande	1,6	1,5	1,8	2,7	2,1
Suède	2,5	2,0	2,1	2,9	2,7
Royaume-Uni	2,6	2,6	2,6	2,5	2,7
Norvège	2,3	2,0	2,0	2,4	2,6
Suisse	1,2	1,2	1,2	1,4	:
Anc. Rép. youg. de Macédoine	1,5	1,5	1,3	1,7	1,4

: données pas disponibles

Taux d'emplois vacants – couverture restreinte* (en %)

- données non corrigées des variations saisonnières -

	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018
Danemark	2,0	1,9	1,8	1,9	2,0
France	1,1	1,0	1,2	1,2	1,2
Italie	1,0	1,0	0,8	1,2	1,2
Malte	2,2	1,6	1,1	1,9	2,2

* voir "notes pays" sous Méthodes et définitions

Les données sources sont consultables [ici](#).

Taux d'emplois vacants par activité économique principale (en %)
- données non corrigées des variations saisonnières -

	Industrie et construction (sections B à F de la NACE Rév. 2)					Services (sections G à N de la NACE Rév. 2)				
	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018
ZE19	1,6	1,6	1,7	1,9	1,9	2,3	2,2	2,3	2,4	2,4
UE28	1,7	1,7	1,8	2,0	2,1	2,3	2,3	2,3	2,4	2,5
Belgique	3,2	3,0	3,1	3,0	3,3	4,6	4,7	5,0	5,1	5,1
Bulgarie	0,6	0,7	0,7	0,6	0,7	0,6	0,5	0,5	0,9	0,7
Rép. tchèque	3,9	4,5	4,9	5,3	5,9	5,0	5,7	6,1	6,8	7,7
Danemark	1,8	2,0	1,7	1,6	2,0	2,1	1,9	1,8	2,0	2,0
Allemagne	2,2	2,2	2,5	2,7	2,7	3,4	3,5	3,6	3,5	3,5
Estonie	2,1	2,1	1,7	1,5	1,5	2,4	2,4	2,1	1,9	2,2
Irlande	0,6	0,6	0,5	0,7	0,8	1,2	1,2	1,1	1,1	1,2
Grèce	0,5	0,4	0,2	0,5	0,8	1,5	1,0	0,2	1,2	1,2
Espagne	0,4	0,3	0,3	0,4	0,4	0,6	0,5	0,5	0,7	0,7
Croatie	1,6	1,5	1,1	1,8	1,8	1,9	1,2	1,2	2,6	2,0
Chypre	1,1	1,0	1,2	0,8	1,3	0,9	1,6	1,1	1,7	1,8
Lettonie	2,2	2,2	2,3	3,0	3,1	1,5	1,7	1,7	2,4	2,6
Lituanie	1,8	1,9	1,7	1,9	1,7	1,5	1,7	1,5	1,5	1,5
Luxembourg	0,7	0,7	0,7	0,9	1,0	2,1	2,1	1,9	2,1	2,4
Hongrie	2,6	2,8	2,9	3,1	3,2	2,2	2,4	2,4	2,4	2,7
Pays-Bas	2,6	2,8	3,0	3,3	3,5	2,9	2,8	2,9	3,2	3,4
Autriche	2,4	2,2	2,1	2,8	2,6	3,5	3,6	3,5	3,8	3,4
Pologne	1,3	1,4	1,3	1,4	1,7	1,0	1,1	1,0	1,3	1,3
Portugal	1,0	0,9	0,7	0,8	0,9	1,5	1,4	1,4	1,4	1,4
Roumanie	1,1	1,1	1,0	1,1	1,2	1,0	0,9	0,9	1,0	1,0
Slovénie	3,1	2,8	2,4	3,1	3,0	2,7	2,8	2,5	3,3	3,4
Slovaquie	1,0	1,1	1,3	1,3	1,3	0,9	1,0	0,9	1,1	1,0
Finlande	1,8	1,7	1,6	2,3	2,4	2,0	2,1	2,2	3,2	2,5
Suède	2,1	1,8	1,8	2,3	2,1	2,9	2,5	2,8	3,3	3,3
Royaume-Uni	2,1	2,1	2,1	2,0	2,2	2,8	2,9	2,9	2,7	2,8
Norvège	1,4	1,5	1,5	2,0	2,1	2,4	2,2	2,3	2,7	2,7
Suisse	1,3	1,3	1,4	1,7	:	1,4	1,3	1,4	1,5	:
Anc. Rép. youg. de Macédoine	2,0	1,9	1,8	1,9	1,5	2,0	1,9	1,5	2,1	1,8

: données non disponibles

Taux d'emplois vacants par activité économique principale – couverture restreinte* (en %)
- données non corrigées des variations saisonnières -

	Industrie et construction (sections B à F de la NACE Rév. 2)					Services (sections G à N de la NACE Rév. 2)				
	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018
France	0,9	0,9	1,0	1,1	1,1	1,1	1,0	1,2	1,2	1,1
Italie	0,9	0,8	0,9	1,0	1,1	1,1	1,0	0,7	1,3	1,2
Malte	2,1	1,4	0,8	2,0	1,7	3,0	1,9	1,4	2,1	2,4

* voir "notes pays" sous Méthodes et définitions

Les données sources sont consultables [ici](#).